

COMPTE-RENDU CONSEIL PLENIER

DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION GEOLOCALISEE (CNIG) du 30 mai 2023

Liste des participants

Participants (présentiel)	Participants (à distance)
<p>membres</p> <p>Bertrand MONTHUBERT, président du CNIG Thomas LESUEUR, CGDD, vice-président</p> <p>Pascal LORY, DGALN Mélanie GOFFIN, DGALN François NOËL, Min des Armées Ariane ROSE, ANCT Alexandre EVIN-LECLERC, Min de l'Agriculture Antoine OLAH, Min. Europe et Aff. étrangères Hinda POULIN, Min. Europe et Aff. étrangères Sébastien SORIANO, IGN Guillaume MELLIER, IGN Patrick SILLARD, INSEE Nathalie GOSELIN, Régions de France Christophe NICOLLE, Régions de France Jean-Marie BOURGOGNE, OpenData France Léa CAUSSE, FCEN</p> <p>Invités</p> <p>Elisabeth TALBOURDET-VILLE, Bat-ID Paul GRIGNON, CGDD/SRI/ECOLAB Annie BLANDIN, présidente de pôle Christine ARCHIAS, présidente de commission Pierre JAILLARD, président commission Benjamin LEVY, CGDD/SRI/ECOLAB Maxime PEYRONNET, CGDD/SRI/ECOLAB Anthéa SERAFIN, Ekitia</p> <p>CNIG</p> <p>Pierre LAULIER, CGDD/SRI/Ecolab/ CNIG Fanny BALLEYGUIER, CGDD/SRI/Ecolab/CNIG Ferdinand CAUSE, CGDD/SRI/Ecolab/CNIG Pierre VERGEZ, IGN/CNIG Thomas COTTINET, CGDD/SRI/Ecolab Hélène BEGON, CGDD/SRI/Ecolab</p>	<p>membres</p> <p>Thierry COURTINE, CGDD/SRI Patrick GENDRE, DGITM Sylviane LE GUYADER, ANCT Julien TURMEL, Min. de l'Intérieur Gilles MARTINOTY, SHOM François CHIRIE, IGN Julien MEILLON, IFREMER Geoffrey ALDEBERT, DINUM Florian DELEZENNE, DINUM François HISSEL, OFB Olivier BANASZAK, AITF Pierre-Alban BONIN, FNCCR Joseph PASCUAL, Ordre des géomètres-experts Joël PLANCHET, Avineon Jean-Marie SEITE, Afigéo Virginie STEINER, INR Jean-Marie FAVREAU, Open Street Map Samuel HOOGE, CFDT Anne SAMICA, CGT</p> <p>invités</p> <p>Laura LETOURNEAU, Services du Premier ministre Sophie HOUZET, CEREMA Frédérique WILLIAMS, IGN François LACOMBE, ANCT Pierre BRIOLE, président commission Marie LAMBOIS, présidente de commission Shadée PINTO, Min. Europe et Aff. étrangères Marie LAMBOIS, présidente de commission Shadée PINTO, Min. Europe et Aff. étrangères</p>

Introduction et accueil des nouveaux membres

Contribution du CNIG pour la Planification écologique

- Avancement du chantier « numérique et données » de France Nation Verte
- Rôle du CNIG sur les standards : vers une industrialisation
- Illustration sur un standard : travaux du CNIG sur les données bâtiment
- Contribution du CNIG à l’articulation des plateformes entre national et territorial

Géolocalisation des données de santé

- Problématique de la localisation des données de santé
- La donnée environnementale au service de la santé-environnement : le Green Data for Health (GD4H)
- Lancement d’un groupe de travail sur les données de santé-environnement

Avancement des travaux du comité de déploiement de la base adresse nationale (BAN) et organisation de la coordination autour du Plan de corps de rue simplifié (PCRS)

Conclusions

Documents associés (disponibles sur : <https://cnig.gouv.fr/conseil-plenier-a972.html>)

- Diaporamas présenté en séance

Relevé de décisions

1. Les propositions de faire travailler :

la Commission Règles et qualité et la commission des standards du CNIG à une Fabrique des standards

le Pôle de Coordination avec les territoires du CNIG à un schéma d’articulation des plateformes de données entre le national et le local

sont adoptées.

2. Le lancement d’un groupe de travail sur les données géolocalisées de santé est acté.
3. Le lancement d’un comité de coordination du PCRS est acté.

Prochaine réunion

5 décembre 2023 à 14h00

Introduction

Bertrand Monthubert (Président du CNIG) accueille les participants, en salle et à distance. Il présente les nouveaux arrivants au sein du plénier du CNIG :

- Léa CAUSSÉ pour la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, chargée de mission SIG
- Virginie STEINER pour l'institut du numérique responsable
- Alexandre EVIN-LECLERC pour le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, directeur de Projet Gouvernance Numérique & administrateur ministériel des données
- Nathalie GOSSELIN pour Régions de France, Conseillère régionale des Pays de la Loire et adjointe à l'agglomération de La Roche-sur-Yon
- Anne SAMICA pour la CGT, ingénieure des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat
- Henri VERDIER, président de la commission Europe et international du CNIG, ambassadeur de France pour le numérique

Thomas Lesueur (commissaire général au développement durable, vice-président du CNIG) s'associe aux remerciements adressés pour leur présence aux membres de l'instance plénière du CNIG et présente le cadre de la planification de la transition écologique qui constitue le filigrane de la première partie du plénier.

La planification et la territorialisation de la transition écologique ont franchi une étape importante le 22 mai avec la présentation d'une proposition de plan d'action par la Première ministre devant le conseil national de la transition écologique (CNTE). L'ambition de baisse des émissions de GES a été rehaussée à 55% à l'horizon de 2030, c'est à dire un passage des émissions annuelles de 400 à 270 millions de TCO₂ soit un doublement du rythme, sur tous les secteurs de l'économie. 2030 est un jalon vers la neutralité carbone (2TCO₂/an/personne soit un quart par rapport à aujourd'hui) en 2050.

Un conseil de planification écologique doit se dérouler le 9 juin prochain, en présence du président de la République et des ministres mais les constats sont déjà connus : le transport, poste le plus émetteur doit par exemple passer de 129 à 92 millions de tonnes de CO₂ entre 2022 et 2030. L'agriculture, Les bâtiments, l'industrie ont aussi leurs objectifs propres.

La stratégie française énergie-climat attribue aux territoires 80% de l'effort de transformation. Le lien avec les travaux du CNIG est l'action territoriale et la coordination des acteurs. Ainsi le CNIG est-il contributeur sur les chantiers de France Nation Verte et notamment sur le chantier Numérique et Données pour la transition écologique piloté par Laura LETOURNEAU au secrétariat général à la planification écologique.

Les outils que promeut l'Etat sont les Contrats pour la réussite territoriale et écologique (CRTE), construits depuis trois ans, inspirés des contrats de transition écologique. 841 ont été conclus sur le territoire, au niveau des bassins de vie, et ils sont en train d'évoluer vers des fabriques à projets pour la transition écologique. L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pilote cette politique avec l'appui étroit du commissariat général au développement durable (CGDD). Les CRTE sont un cadre privilégié pour la planification écologique territoriale, la déclinaison et la répartition par territoire des objectifs dont le niveau global est fixé au niveau national.

Or, pour permettre un bon suivi, une évaluation précise et une montée en charge progressive des meilleures actions, il est essentiel de disposer à la fois de données et d'indicateurs de suivi partagés et répondant aux besoins des territoires ; et d'une ingénierie publique qui accompagne, à leur demande, les collectivités.

Sur ces deux points, le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires a souhaité que le CGDD pilote deux groupes de travail pour mettre à plat les offres existantes et proposer une offre claire et lisible pour les bénéficiaires. Evidemment ces travaux réunissent largement les acteurs publics : ANCT, Ademe, CEREMA, SGPE et les directions métiers du ministère.

Sur l'ingénierie territoriale, le CEREMA, historiquement sous tutelle du CGDD, a vu récemment sa gouvernance évoluer pour intégrer directement les collectivités dans son conseil d'administration et dans son conseil stratégique. De notre côté, nous travaillons à la stabilisation d'une nomenclature fine pour distinguer les différents types d'ingénieries. L'objectif est d'identifier les besoins non couverts et les offres redondantes pour définir, à travers une convention avec l'ensemble des pourvoyeurs d'ingénierie, l'organisation de cette offre.

Sur les indicateurs, les objectifs sont multiples. D'abord il s'agit de partager les objectifs nationaux de transition écologique au niveau des territoires, notamment pour faciliter le portage des enjeux locaux de transition écologique dans le cadre des CRTE. Par la suite, à travers une expérimentation avec des territoires pilotes, des indicateurs territoriaux seront consolidés et intégrés dans un parcours usagers, en lien également avec les pourvoyeurs d'ingénierie.

Sur les données des politiques publiques de la transition écologique, la standardisation est un sujet central et un levier important d'amélioration du suivi et de l'évaluation des politiques publiques. Le CNIG est pour cela un acteur puissant. C'est pourquoi dans la suite du plénier vous allez échanger dans une perspective de lancer un travail fondamental à travers une Fabrique des standards. Cette fabrique aurait pour vocation de rapprocher les acteurs de la standardisation, d'homogénéiser les méthodes et de donner plus de visibilité aux standards structurants pour la transition écologique. Je laisserai les équipes vous détailler la proposition.

Avec ses travaux notamment sur le nouveau standard des bâtiments qui sera discuté tout à l'heure, le CNIG a montré sa légitimité pour embarquer l'ensemble des acteurs et être le lieu de concertation pour faire émerger les réponses aux besoins d'harmonisation et d'interopérabilité des données.

Evidemment, le CNIG n'est pas le seul acteur à se mobiliser sur le sujet des standards. D'autres acteurs légitimes, sur des sujets métiers comme l'eau, la biodiversité produisent pour le compte de l'Etat des standards de qualité, les outils et l'accompagnement nécessaire aux acteurs pour leur utilisation. Pour partie, ces acteurs sont déjà associés à des commissions du CNIG, et ces liens devront être renforcés. Je pense également au travail réalisé par la DINUM, sur schema.data.gouv.fr avec OpenDataFrance, une association qui travaille étroitement avec le CGDD. Nous souhaitons porter une proposition de rapprochement, pour que cette future Fabrique des Standards soit co-portée avec eux.

L'activité du CNIG est intense et je tiens à remercier tous les participants aux différentes commissions et aux groupes de travail. Vous verrez dans l'ordre du jour d'autres sujets passionnants comme le chantier du Green Data for Health que nous avons également le plaisir de porter à l'Ecolab du CGDD dans le cadre du 4^{ème} Plan National Santé Environnement.

Bertrand Monthubert remercie le commissaire général au développement durable pour cette introduction très importante et rappelle que le CNIG travaille sur la transition écologique lors de chacun de ses pléniers et dans nombre de ses commissions et groupes de travail.

Il ajoute que le ministre de la transformation et de la fonction publiques (MTPF) a confié une mission « Data et Territoires » à Magali Altounian, adjointe au maire de Nice, Christine Hennion, ancienne députée des Hauts-de-Seine, et Bertrand Monthubert pour identifier les freins à l'utilisation des données par les collectivités territoriales et à l'open data, les cas d'usage les plus emblématiques et la bonne gouvernance sur ces sujets entre Etat et collectivités territoriales. La mission démarre. Le CNIG a été cité à plusieurs reprises par les acteurs auditionnés comme une structure importante pour répondre en particulier aux questions de standardisation et d'interopérabilité des données.

Les deux sujets de cette mission et de la planification de la transition écologique se rejoignent et il faut assurer leur cohérence.

Sébastien Soriano (directeur général de l'IGN) : nous sommes ravis de ces messages d'ambition et d'accélération et l'IGN en est un des acteurs très volontaristes. L'IGN fait de la standardisation et de l'interopérabilité depuis longtemps, mais elles ne suffisent pas, et l'intérêt est de trouver les solutions pour opérationnaliser la mise en commun, cf. les exemples de la BAN, la Fabrique des géocommuns et la Géoplateforme. Il s'agit de désiloter dans l'action et pas seulement dans la standardisation.

Bertrand Monthubert : le chantier Numérique et Données du SGPE est un chantier très vaste et Laura Letourneau a le défi de le présenter en 15 minutes pour laisser le temps aux questions.

Contribution du CNIG pour la Planification écologique

Avancement du chantier « numérique et données » de France Nation Verte

Laura Letourneau (responsable du chantier Numérique et Données du secrétariat général à la planification écologique (SGPE)) : le numérique est un outil pour la transition écologique, mais un outil qui n'est pas neutre écologiquement et socialement. Donc le développement du numérique que nous imaginons doit se faire dans un cadre éthique, humaniste et citoyen, ce qui se traduit par des manifestes comme cela a été fait dans le secteur de la Santé. Pour être efficaces, il faut définir la répartition des rôles entre public et privé, entre niveaux national, territorial, européen ou international, etc. ; définir les infrastructures et les normes communes et partagées (catalogue d'applications, etc.), qui assurent l'effectivité de l'interopérabilité, que les outils soient faits par nous ou par d'autres (cf. le concept d'Etat plateforme) ; réfléchir et opérer sur toute la chaîne des cas d'usage. Le numérique est très intéressant dans le cadre de la planification écologique.

Un travail de fourmi a été fait pour mettre à plat l'existant des données et plateformes numériques de la transition écologique. Des cas d'usage prioritaires ont été définis pour être mis en œuvre en priorité et très rapidement. Plusieurs groupes de travail travaillent en parallèle, y compris sur certains territoires avant généralisation. Le « GT micro 2 transversal Territoires » (v. diapositive 20) mène ces travaux territoriaux en ayant le rôle de tour de contrôle avec l'objectif que ses travaux soient vraiment utiles aux collectivités territoriales.

On sait que l'exécution absorbe aussi beaucoup de temps, comme le montre le parallèle qu'on peut faire avec le numérique en Santé. On sait qu'il y a un sujet avec les effectifs et les budgets et qu'il faudra le traiter. Il faudra aussi travailler sur l'aspect technique, avec les éditeurs de logiciels.

Une feuille de route de la planification écologique doit être livrée à la rentrée, puis déclinée sur les territoires. Le numérique n'en sera qu'un des aspects.

Bertrand Monthubert : la très grande complexité institutionnelle est un défi car il faut aller vite tout en embarquant tous les acteurs.

Thomas Lesueur : ce chantier articule la vision d'ensemble et l'opérationnel, ce qui crée une profusion d'actions mais c'est le seul moyen d'aller vite.

Sébastien Soriano : Les cas de la cartographie des énergies renouvelables et des obligations de débroussaillage montrent que, en ayant reçu un mandat et en pensant d'abord aux solutions, on peut travailler avec les acteurs, y compris les entreprises du secteur, pour livrer un portail en version bêta en quelques mois.

Bertrand Monthubert : quand les moyens techniques et humains sont présents.

Laura Letourneau : effectivement, le début est long car on récupère et analyse tout l'héritage, mais la suite en est améliorée.

Thomas Lesueur : ce qu'on fait en ce moment et qui nous fait progresser, c'est de quantifier et structurer l'attente politique.

Rôle du CNIG sur les standards : vers une industrialisation

Bertrand Monthubert : je ne sais pas si le CNIG a toujours bien fait tous ses standards, mais il est manifeste qu'il a une vraie compétence en la matière. Comment passer à une certaine « industrialisation » (rapidité, solidité, adoption par les acteurs concernés...) sur l'élaboration de standards, avec le CNIG ?

Christine Archias (présidente de la commission des standards) : le nouveau CNIG a sensiblement accéléré les travaux qui se mènent dans la commission des standards (ex-commission « des données ») depuis 20 ans et la transposition de la directive Inspire. Actuellement la commission travaille sur une trentaine de standards, nouveaux ou à mettre à jour. Mais ils ne sont peut-être pas suffisamment connus, malgré le portail schema.gouv.fr ou le renouveau du site internet du CNIG.

Ce qui est reproché à ceux qui travaillent sur les standards est de ne pas aller assez vite ; il est compliqué de trouver des acteurs mobilisés dans les territoires ; la méthodologie du CNIG peut être rationalisée ; l'accompagnement sur le terrain passe beaucoup par les CRIGE qui se structurent progressivement.

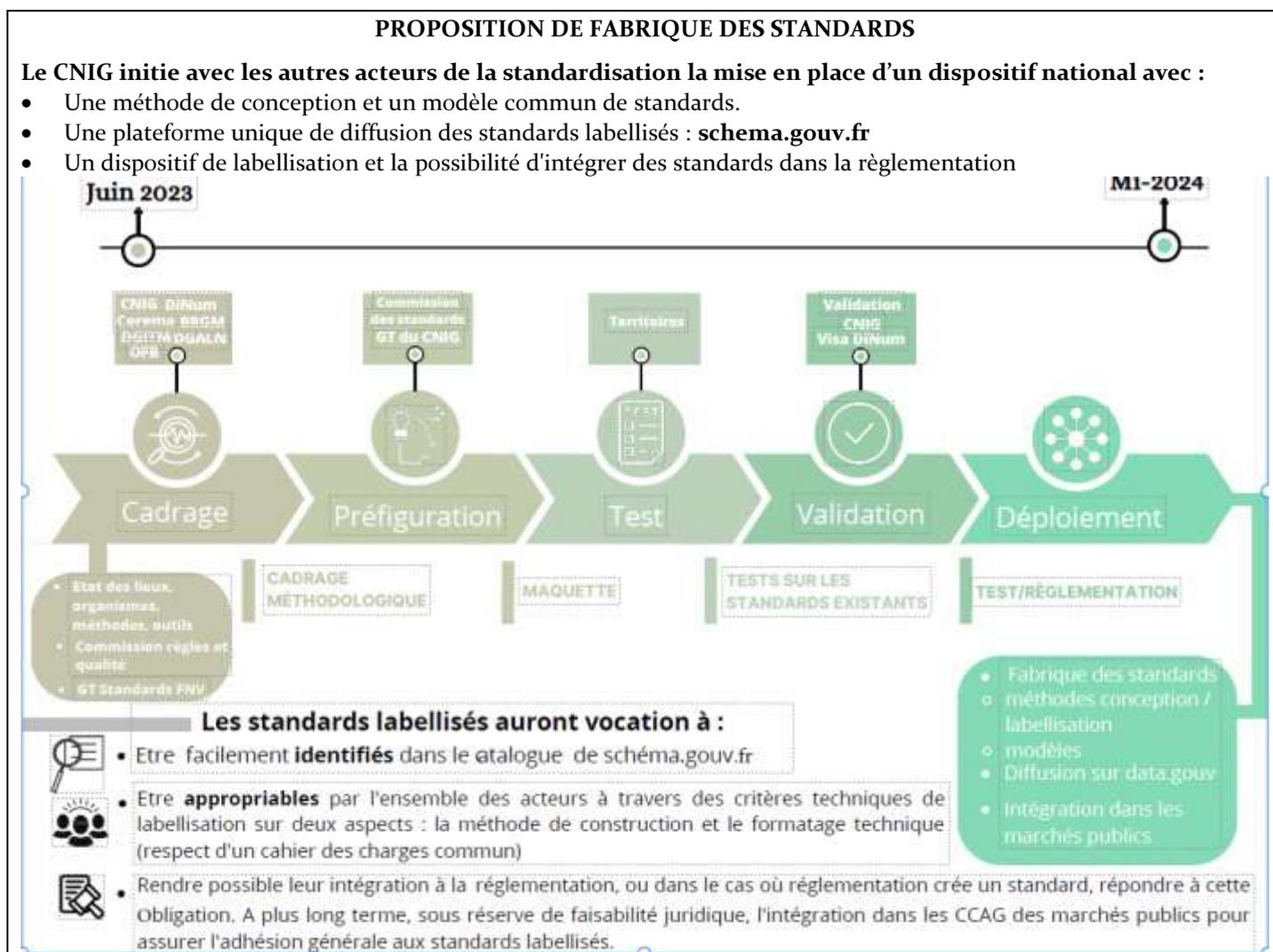
Le standard des documents d'urbanisme est un cas d'école, réalisé en collaboration avec l'IGN, le CNIG, avec une traduction dans des cahiers des charges types pour le recours aux bureaux d'études.

Jean Marie Bourgogne (Open Data France) : quand on a identifié un besoin, on trouve des solutions. Ce qui bloque souvent est qu'on ne sait pas s'organiser. Il existe beaucoup de standards peu ou pas appliqués, faute d'accompagnement, d'outillage, de communication, ce qui représente 90% du travail. Il faut que les parties prenantes se reconnaissent mutuellement. La donnée est un bien commun, mais pas un Commun au sens de la gouvernance organisée.

François Noël (ministère des Armées) : il y a aussi la question de qualification de la donnée, avec l'utilité d'un œil extérieur de contrôle, ce qui se pratique dans les Armées afin de bien orienter la gouvernance et la formation. Il suffit de quelques gisements de données incorrectes pour bloquer les usages opérationnels.

Marie Lambois (Présidente de la commission Règles et Qualité) : au sein de la commission la semaine dernière, en lien avec la direction interministérielle du numérique (DINUM), nous avons réfléchi à un modèle de standard pour la plateforme schema.gouv.fr

Pierre Laulier (secrétaire général du CNIG): voici une présentation de la direction dans laquelle il nous semble intéressant d'aller, et qui comporte effectivement un processus de labellisation et d'accompagnement. On appelle cela pour le moment « Fabrique des standards », on verra comment cela évoluera.



Geoffrey Aldebert (DINUM) : ces pistes semblent tout à fait pertinentes. Il y a des acteurs à mettre en lien, par exemple transport.gouv.fr. S'il y a au minimum trois utilisations d'un schéma sur schema.data.gouv.fr, on considère pour le moment qu'il est adopté ; mais on peut utiliser une procédure plus robuste comme celle dont le CNIG discute aujourd'hui.

Laura Letourneau : le plus important, j'en suis d'accord, est la partie déploiement, avec trois précautions : intégrer les propriétaires et éditeurs de logiciels ; donner des bonus et des malus (via les appels d'offre) ; penser de façon globale le déploiement de tous les standards (et normes, et infrastructures) et coupler avec des financements (ex : les bureaux d'études doivent intégrer telle liste de spécifications).

Jean Marie Bourgogne (Open Data France) : la communauté de la donnée géolocalisée est large, mais moins large que celle de la donnée de la transition écologique. La qualité est aussi un enjeu. Il faut s'inscrire dans la durée, on ne peut pas continuer avec des appels à projet ou des start-up d'Etat, et il faut faire confiance aux grands opérateurs.

Guillaume Mellier (IGN) : un standard fonctionne s'il y a un débouché, un intérêt à agréger les données, et quelqu'un qui fait l'effort d'agréger les données, dans une approche par solution, sur une infrastructure de consolidation.

Thomas Lesueur : effectivement on ne commence pas forcément à gauche du schéma pour finir à droite, il y a différents modèles possibles, et des bonnes expériences à tirer du passé.

Léa Caussé (fédération des conservatoires d'espaces naturels) : je rejoins les propos sur les difficultés à faire adopter les standards, faute peut être d'accompagnement. Je souhaiterais ajouter la question des liens à faire entre schéma à construire et attention portée aux protocoles adoptés par les créateurs de la donnée.

Illustration sur un standard : travaux du CNIG sur les données bâtiment

Comme illustration de l'apport du CNIG à la fabrique d'un standard, le travail en cours, du Groupe de travail Bâtiment du CNIG (*voir aussi le diaporama*) est présenté par Elisabeth Talbourdet-Ville, intrapreneure au sein de la Start up d'état Bat-ID incubée à la Fabrique des Géo-communs à l'IGN.

Elisabeth Talbourdet-Ville : la start-up d'Etat Bat -D travaille à construire un référentiel national des bâtiments qui a pour vocation de créer un identifiant unique pour chaque bâtiment. En effet, les données sur les bâtiments coûtent cher à créer et maintenir à jour, et pourtant personne ne bénéficie du travail des autres. En outre, la Cour des comptes demande que les données bâtementaires soient plus faciles à croiser.

Une quarantaine d'acteurs ont été interrogés sur les cas d'usage d'un tel référentiel, et les liens avec d'autres référentiels. Le groupe de travail du CNIG a été essentiel pour conduire ces travaux (2022-2023) et identifier les acteurs clés, les convaincre, rassurer sur les bénéfices et le calendrier. Il y a eu 9 réunions en un an, avec 25 participants très impliqués représentant les parties prenantes. L'idée n'est pas d'alourdir les processus existants, ni de créer de nouveaux processus, mais de capitaliser sur ce qui existe.

La définition sémantique commune du bâtiment a mis 6 réunions à aboutir, avec une annexe étayée pour les cas particuliers. Actuellement on teste un format d'identifiant unique de 12 caractères, un modèle de donnée, avec des communes partenaires et via la remontée des applications de droit des sols, en attendant de faire intégrer à terme ces champs par les éditeurs de logiciels.

Nous travaillons aussi sur la gouvernance, en capitalisant sur les circuits existants qu'on soumet au débat collectif.

Une initialisation sur la France entière est projetée pour le 6 juin 2023 ; elle ne sera pas parfaite et il faudra se mettre d'accord sur le degré d'imperfection acceptable.

L'objectif est de faire du référentiel national des bâtiments la 10^{ème} « donnée de référence » du service public de la donnée (cf. Code des relations entre le public et l'administration - Art. L321-4).

Christine Archias : salue cette présentation brillante et la grande qualité de ces travaux. Elle insiste sur la sémantique : aucun groupe de travail ne part jamais sur une définition partagée. Elle insiste aussi sur le fait de ne pas démarrer d'une page blanche, car on n'embarquera pas ceux qui ont passé du temps sur les supports existants.

Mélanie Goffin (DGALN) : la DGALN suit très attentivement ces travaux, et les travaux du groupe de travail de France Nation Verte sur les bâtiments. Il existe également un projet d'identifiant unique des locaux.

Patrick Sillard (INSEE) : nous fondons aussi beaucoup d'espairs sur ces travaux. Ces identifiants sont des clés d'appariement entre un très grand nombre de jeux de données. L'enjeu après le POC en construction sera de pérenniser, en dimensionnant l'effort de mise en qualité au quotidien.

Elisabeth Talbourdet-Ville : le comité d'investissement se réunira en fin du mois et commencera effectivement à regarder la suite.

Guillaume Mellier (IGN) : c'est la multiplication des référentiels qui a conduit à ces travaux. Un point clé est d'identifier et de structurer un portage pérenne de la base des bâtiments, en lien avec la BAN.

Le CNIG se félicite des avancées du GT Bâtiments et de la contribution active de ses membres à la réalisation d'un référentiel essentiel et valide les orientations prises.

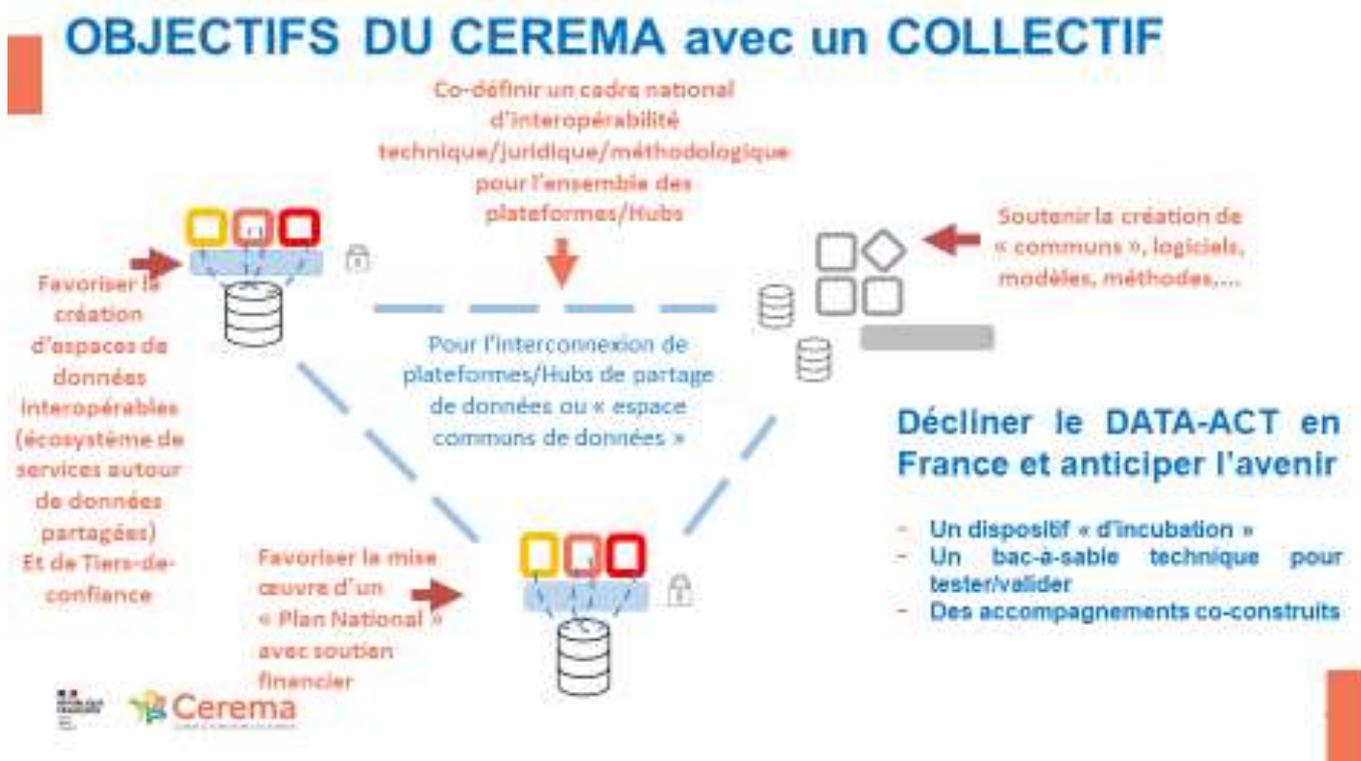
Contribution du CNIG à l'articulation des plateformes entre national et territorial - Le Pôle Coordination avec les territoires

Pour Jean-Marie Séité (président du pôle Coordination avec les territoires), Pierre Laulier : (voir aussi le diaporama) l'un des enjeux de la planification de la transition écologique, dont il a été débattu plus tôt pendant ce plénier, est la bonne articulation entre les plateformes territoriales entre elles, et avec les plateformes nationales (voire supranationales).

Il n'est pas question de multiplier les lieux de concertation, et pour l'information géolocalisée le pôle Coordination du CNIG fonctionne bien.

En revanche, il est possible d'affiner l'articulation et la répartition des compétences entre les différents niveaux territoriaux pour la production, la qualification et la diffusion des données de référence sur la transition écologique.

A ce titre, un groupe de travail « Plateformes » a été lancé sur la rationalisation des plateformes de données, piloté par le CEREMA. Il vise à établir un plan national pour favoriser la création d'espaces communs de données, thématiques ou multithématiques, et leur interopérabilité technique et juridique. Il vise aussi à favoriser la création de gouvernance et de tiers de confiance adaptés aux enjeux de ces espaces de données. In-fine, son objectif est d'impulser la création de « l'infrastructure technique » support au développement d'espaces communs de données.



Sophie Houzet (CEREMA) : confirme que les données ne sont pas toutes ouvertes, ce qui implique des écosystèmes de données partagées. Or, il y a de multiples initiatives mais pas forcément un cadre commun, ce qui serait pourtant souhaitable.

Pierre Laulier (pour Jean Marie Seité) : le Pôle de Coordination avec les territoires du CNIG souhaite participer à cet objectif national d'une meilleure articulation des plateformes de données entre le niveau national et le niveau régional, ainsi qu'au niveau infrarégional. Pour cela, il pourrait :

- Etablir des recommandations pour l'articulation des plateformes régionales avec les plateformes nationales, en lien avec les travaux d'articulation du GT plateformes. Il ne s'agirait pas de recommandations techniques, mais de recommandations en matière de gouvernance et de pilotage.
- Etablir des principes généraux et guides de bonnes pratiques pour l'articulation des plateformes au niveau infrarégional, en lien avec la répartition des compétences des collectivités.

Bertrand Monthubert demande si cette proposition de faire collaborer le Pôle de Coordination avec les territoires à un schéma d'articulation des plateformes de données convient aux membres du plénier.

Guillaume Mellier : répond par l'affirmative, à condition toutefois que la démarche d'application des standards ne soit pas sèche, c'est-à-dire qu'elle soit mise en œuvre dans des plateformes reposant sur un nombre restreint d'infrastructures.

Sébastien Soriano : pense qu'il convient d'orienter la dynamique vers le soutien aux initiatives d'infrastructures ouvertes, plutôt qu'une logique d'interopérabilité avec foisonnement, pas assez orientée sur les offres et les solutions mutualisées permettant de développer des communs. C'est justement ce que propose la Géoplateforme : une infrastructure générique pour héberger et animer des communautés de données thématiques et qui représente déjà un investissement consenti d'argent public.

Bertrand Monthubert : confirme que la Géoplateforme représentera un service extrêmement important et central, que l'idée n'est pas de multiplier les plateformes mais de rechercher des articulations.

[**Julien Turmel (Ministère de l'intérieur, DGSCGC)**, sur le fil de discussion de la visio conférence, confirme qu'il est primordial de garder une plate-forme regroupant l'ensemble des données référentielles et utiles aux crises. C'est normalement l'objectif de la Géoplateforme de l'IGN. Il faut être attentif à ne pas démultiplier les plateformes]

Nathalie Gosselin (Régions de France) : demande d'où provient ce projet présenté aujourd'hui par le CEREMA

Bertrand Monthubert : répond qu'il s'agit d'une part d'une demande du Pôle de Coordination avec les territoires du CNIG et d'autre part du travail du GT transverse du chantier Numérique et données de France Nation verte

Christine Archias : rappelle que c'est un sujet ancien que celui de la multiplicité des portails nationaux. Les CRIGE sont très en demande d'une plateforme centralisatrice, sans doute la Géoplateforme, pas seulement pour trouver la donnée mais pour interopérer de façon simple. Cela fait une vingtaine d'années que le Géoportail devait proposer ce service, avant de changer de vocation.

Laura Letourneau : le travail de planification de France Nation Verte est de construire une vision et une stratégie communes thématique par thématique, cas d'usage par cas d'usage. A ce stade il ne préempte rien sur aucun des outils, et les uns n'excluent pas forcément les autres.

Sébastien Soriano : admet que la Géoplateforme est un peu en retard, mais elle est en train de livrer ses premières fonctionnalités, et cartes.gouv.fr ouvrira à l'automne. Il sera présenté lors d'un prochain plénier.

Bertrand Monthubert : ajoute que le mot « plateforme » représente plusieurs réalités différentes, et mériterait un travail sémantique en soi. L'objectif poursuivi est de donner un horizon à tous les acteurs numériques de la transition écologique afin de fédérer les efforts.

Les propositions de faire travailler :

- la Commission Règles et qualité et la Commission des standards du CNIG à une Fabrique des standards
- le Pôle de Coordination avec les territoires du CNIG à un schéma d'articulation national-régional des plateformes de données

sont adoptées.

Géolocalisation des données de santé

Présentation par **Paul Grignon, directeur de projet adjoint du Green data for health (GD4H)** au sein de l'Ecolab du commissariat général au développement durable (*voir aussi son diaporama*).

Problématique de la localisation des données de santé

Pour la CNIL, et d'après le RGPD, les données de santé sont « *Les données à caractère personnel concernant la santé sont les données relatives à la santé physique ou mentale, passée, présente ou future, d'une personne physique (y compris la prestation de services de soins de santé) qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne* ».

Il y a des données de santé par nature, et des données de santé par destination. Il est ainsi des données qui, croisées avec différentes bases de données, deviennent des données de santé, par exemple le croisement de la tension avec une mesure de l'effort, du poids avec le nombre de pas, ...

A quelle maille géographique mobiliser les données de santé ? Par exemple, une restitution à une maille géographique plus agrégée permet d'augmenter l'hétérogénéité à l'intérieur de l'unité spatiale et favorise la possibilité de comparaison de plusieurs groupes, mais émet l'hypothèse d'une répartition homogène sur la zone, et implique ainsi une perte d'information. En outre, toutes les données de santé n'ont pas de sens aux mêmes mailles géographiques / d'agrégation, ce qui implique une hétérogénéité entre données qu'on va souhaiter croiser. De même, plus la donnée de santé a une maille fine, plus se posent des enjeux de protection de la donnée.

On peut imaginer un grand nombre d'usage de l'information géolocalisée au bénéfice de la santé-environnement, par exemple :

Usages de la donnée de santé au service de la santé-environnement l'importance de l'information géolocalisée

Type d'opération	Définition	Application santé-environnement
Géocodage.	Transformation d'une référence géographique implicite (e.g. adresse postale) en référence géographique explicite (coordonnées spatiales).	Localisation des patients à partir de l'adresse de résidence. NB : outil : https://adresse.data.gouv.fr/api-doc/adresse . L'API adresse permet de faire du géocodage et géocodage inverse.
Analyse de distances/surfaces.	Identification des objets les plus proches, calcul de superficies, création de zones tampon.	Calcul d'indicateurs de proximité. Ex : sélection des patients habitant à moins de X mètres d'une infrastructure, calcul du nombre de lieux à risque dans un rayon donné...
Superposition ou jointure spatiale	Sélection d'entités en fonction de relations spatiales.	Agrégation de plusieurs mesures de polluants au sein d'une même zone.

Traitements statistiques & modélisation	Définition	Application santé-environnement
Analyse de tendance spatiale	Utilisation de modèles pour évaluer le degré de significativité d'une tendance spatiale. NB : la cartographie permet d'observer des patterns sans toutefois démontrer leur significativité statistique.	Exemple : détection de points noirs/points chauds : lorsque des valeurs élevées sont également entourées d'autres entités présentant des valeurs élevées. ⇔ Identification de l'agrégation spatiale statistiquement significative de valeurs élevées (points chauds) et de valeurs faibles (points froids)

La donnée environnementale au service de la santé-environnement : le Green Data for Health (GD4H)

L'objectif du Green data for health (GD4H) est de permettre une meilleure mobilisation et valorisation des données environnementales au service de l'environnement, pour les acteurs de la recherche et de l'expertise.

Ses utilisateurs finaux sont les chercheurs et experts en santé-environnement et les producteurs de données environnementales.

Il se matérialise par une plateforme en ligne : <https://gd4h.ecologie.gouv.fr/> , le catalogage (à date) de 127 jeux/bases/portails de données environnementales provenant de 54 producteurs/référents publics de données environnementales, un réseau professionnel (450 membres actifs), le soutien de projets sous forme d'appels à projets

et de challenges (menés en coordination avec le Health data hub), un catalogue de ressources, des fiches juridiques d'accompagnement et un outil d'autodiagnostic du statut juridique de la donnée.

Proposition de lancement d'un groupe de travail du CNIG sur les données de santé-environnement

La géolocalisation des données de santé est insuffisamment développée. L'objectif de ce groupe de travail serait ainsi d'identifier les principaux usages et besoins de géolocalisation des données environnementales et sanitaires dans un contexte de bénéfice en santé-environnement.



Proposition d'organisation

ACTEURS

- _ Co-animation par un acteur de la santé et de l'environnement.
- _ Socle du groupe de travail : principaux organismes producteurs et ré-utilisateurs de données en santé-environnement.

CALENDRIER

- _ Une première réunion du GT d'ici l'été pour définir le calendrier et les livrables.

Le lancement de ce groupe de travail est acté.

Avancement des travaux du comité de déploiement de la base adresse nationale (BAN) et organisation de la coordination autour du Plan de corps de rue simplifié (PCRS)

Base adresse nationale (BAN)

Par Frédérique Williams, gestionnaire du produit BAN dans le cadre d'une start-up d'Etat rattachée à la fabrique des communs de l'IGN (v. *aussi son diaporama*)

Le projet base adresse nationale (BAN) est porté par l'ANCT (programme BAN adresses locales, accompagne les communes), la DINUM (promoteur sa réutilisation) et l'IGN (responsable de la consolidation des Bases adresse Locales dans la BAN).

Le comité de déploiement de la BAN a pour objectif de lever les freins et les blocages au déploiement du programme BAN/BAL sur l'ensemble des 35 000 communes françaises.

Un peu plus de 12000 BAL couvrant un peu plus de 50% de la population sont déjà disponibles. Le comité de déploiement, opéré par le CNIG, lancé en 2022, rassemblant ANCT, DINUM, IGN, DGIFP, AMF et INSEE, identifie les freins au déploiement et crée des outils d'accompagnement des communes.

Outre les difficultés rencontrées par les communes, certains freins sont identifiés :

- Le projet « Dites-le nous une fois » fait apparaître que les grands systèmes d'information nationaux ne sont pas articulés avec la BAN
- Google n'adhère pas au dispositif, or c'est un acteur important vu de l'utilisateur
- Le décret en Conseil d'Etat devant déterminer les modalités d'alimentation obligatoire de la « BAN » par les communes en vertu de l'article 169 de la loi 3DS n'est pas encore paru
- Certains acteurs font peser des coûts sur les changements de standard d'adresse (greffes, changements de contrats abusifs par certains opérateurs...)

Bertrand Monthubert salue ces travaux et note que les liens sont en train de se construire entre les voies, les bâtiments, les adresses, tous objets en construction en même temps, d'où la complexité du sujet.

Plan corps de rue simplifié (PCRS)

Pierre Laulier : un comité de coordination est en train de se monter autour du plan corps de rue simplifié (PCRS) et va prendre la suite du groupe de travail rattaché au Pôle de Coordination avec les territoires.

Le lancement d'un comité de coordination du PCRS est acté

Annonces

Sébastien Soriano : le 13 juin à 11h00 en tour Sequoia (La Défense-92), présentation de l'initiative Datalliance, qui rassemble start-ups et industriels pour répondre ensemble à des besoins publics.

François Lacombe (ANCT, start-up d'Etat pcrs.beta.gouv) : nous avons conduit un travail sur le suivi des différents projets de PCRS et créé un modèle de données que nous allons peut-être avoir l'opportunité de labelliser. Nous avons publié l'ensemble des données brutes émanant des territoires.

Conclusion

Bertrand Monthubert : Pilier du CNIG, Pierre Vergez de l'IGN va prendre sa retraite dans quelques mois. Nous sommes contents pour lui mais nous allons aussi beaucoup le regretter. Nous lui disons merci pour son investissement au sein du CNIG depuis 10 ans (2013). Il a participé à la continuité du CNIG, il est une mémoire vivante qui nous apporte beaucoup. Il est aussi un grand spécialiste de la frontière, sujet éminemment complexe. [Applaudissements chaleureux]

Pierre Laulier : les présentations et le compte-rendu seront placés sur le site du CNIG.